

UNIVERSITE DE MONCTON

SENAT ACADEMIQUE

Réunion du 5 mars 1971

Sont présents:

- Me Adélarde Savoie
- M. Helmut Schweiger
- M. Victor Ross
- Père Maurice Chamard
- M. Léonard LeBlanc
- M. Jean Collette
- Père Roland Soucie
- Sr Jacqueline Bouchard
- M. Aurèle Young
- Sr Ghislaine Cormier
- M. Rhéal Bérubé
- M. Agnez Hall
- M. Jean Dumas
- Père Jean-Guy Lachance
- M. Fernand Girouard
- M. Rafaël Candela
- M. Jean Cadieux
- Sr Auréa Cormier
- M. Eugène Richard
- M. Aldéo Renaud
- M. Brian Newbold
- M. Paul Landry
- Mlle Annette Serry
- M. Pierre Ménard
- M. René LeBlanc
- M. Léandre Bourque

Le Président, Me Adélarde Savoie, souhaite la bienvenue aux Sénateurs. Après avoir constaté la régularité de la convocation ainsi que le quorum, il s'informe auprès des membres du Sénat s'ils désirent suspendre la réunion jusqu'à l'après-midi, vu que le Doyen de la Faculté des Arts n'a pu revenir de Caraquet à cause de l'inclémence de l'hiver. Il fut décidé de procéder selon l'ordre du jour mais de remettre à l'après-midi la discussion du rapport de la Faculté des Arts.

1 - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DES 7 ET 8 JANVIER 1971

Il est proposé par M. Aurèle Young et appuyé par M. Léonard LeBlanc que le procès-verbal de la dernière réunion soit accepté, moyennant les amendements suivants:

Page 4 - Article 8

A) Huntsman Marine Laboratory - On devrait lire, à la troisième ligne: "d'une collaboration étroite entre l'ORPC et un consortium d'universités, entre autres l'Université de Moncton" au lieu de: "d'une collaboration étroite entre l'ORPC et l'Université de Moncton".

Page 5 - Article 9

A) Deuxième paragraphe -
Département de Mathématiques: MA-3200 fut omis; il devait apparaître à la suite de MA-2800

1 - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DES 7 ET 8 JANVIER 1971 - suite

Page 6 - Article 9

D) Deuxième ligne du deuxième paragraphe:

On devrait lire: "Père Léopold Lanteigne" au lieu de "Père Léopold Laplante".

2 - AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL

3- RAPPORT DU VICE-RECTEUR A L'ENSEIGNEMENT

Concernant l'article d) du procès-verbal de la réunion du 15 janvier 1971:

Il est proposé par M. Helmut Schweiger et appuyé par le Père Roland Soucie que l'on ajoute un professeur désigné par le Département d'Education au Comité des Programmes pour faire l'étude de la possibilité d'une maîtrise terminale et sans thèse ainsi que la nécessité d'une année de résidence pour cette maîtrise. Adopté avec 3 abstentions.

3 - REGLEMENTS ACADEMIQUES

Le Secrétaire général fait la lecture des règlements académiques 1970-1971 ainsi que des changements proposés par le Conseil Académique. (Voir Document intitulé "Règlements académiques 1970-1971 ainsi que les changements proposés pour 1971-1972").

Article 3.1 - Il est proposé par M. Jean Cadieux et appuyé par M. Aurèle Young que l'on accepte ce règlement tel que proposé mais que l'on ajoute "A l'exception des B. Ed et des Maîtrises".

Article 3.3 - Il est proposé par M. Rafaël Candela et appuyé par M. Jean Collette que ce règlement soit accepté tel que proposé mais que l'on remplace les mots "matière exigée" par "cours exigé".

Article 4.1 - Il est proposé par M. Jean Dumas et appuyé par M. Léonard LeBlanc que l'on accepte ce règlement tel qu'amendé, A savoir: "Un crédit académique équivaut A 15 périodes de 50 minutes de cours".

Adopté avec 2 abstentions.

Article 4.3 - Il est proposé par M. Léonard LeBlanc et appuyé par Sr Ghislaine Cormier que ce règlement se lise comme suit: "Un cours équivaut normalement A 6 crédits". Adopté.

Article 4.4 - Il est proposé par M. Jean Dumas et appuyé par M. Jean Cadieux que ce règlement se lise comme suit: "Un cours-obligatoire est celui que doit suivre tout étudiant inscrit A un programme.

Adopté.

Article 4.5 - Il est proposé par M. Jean Cadieux et appuyé par M. Jean Dumas que le règlement 4.5 demeure tel qu'il apparaît dans l'annuaire 1970-71, A l'exception de "que ce cours s'intègre A son programme" au lieu de "que ce cours s'intègre dans son programme".

Articles 7.1, 7.2 et 7.3 - Il est proposé par M. Fernand Girouard et appuyé par M. Jean Collette que ces règlements soient acceptés tels que proposés.

Adopté.

3 - REGLEMENTS ACADEMIQUES - suite

Article 7.4 - Il est proposé par M. Jean Cadieux et appuyé par le Père Roland Soucie que le règlement 7.4 se lise comme suit: "Le statut spécial sera accordé aux seuls étudiants qui ont suivi un programme d'études secondaires s'adressant à des étudiants non-francophones". Adopté avec 1 contre et 2 abstentions.

Article 10.1 - A biffer

Article 10.5 - Il est proposé par M. Aurèle Young et appuyé par M. Jean Dumas que l'on accepte ce règlement tel que proposé en remplaçant le mot "degré" par "grade". Adopté.

Article 10.6 - Il fut décidé que ce règlement demeure en vigueur tel qu'indiqué dans l'annuaire 1970-71 en attendant les recommandations du Comité des programmes qui étudie présentement cette question.

Article 11.1 - Il est proposé par M. Helmut Schweiger et appuyé par M. Jean Dumas que ce règlement se lise comme suit: "L'Université établit A la fin d'un semestre des examens. Le travail semestriel et les examens comptent dans les notes finales selon des proportions établies par les directeurs ou les doyens". Adopté.

Article 14.1 - Il est proposé par M. Fernand Girouard et appuyé par M. Helmut Schweiger que l'on accepte ce règlement tel que proposé. Pour: 9; Contre: 3; Abstention: 1; Adopté.

Articles 15.1 et 15.2 - Il est proposé par M. Helmut Schweiger et appuyé par le Père Roland Soucie que ces règlements se lisent comme suit:

15.1 - Pour être promu (programmes de baccalauréat)

1) Bacc. professionnels et avec mention:

a) moyenne générale de 60% (calculée après examens de reprise)

b) avoir réussi au moins 4 cours (dans un programme de 5 cours) ou 5 (dans un programme de 6 cours ou plus).

2) Bacc. avec spécialisation:

Moyenne générale: 65%

15.2 - Pour être promu (programmes de maîtrise):

a) Minimum sur chaque cours: 65%

b) avoir réussi au moins 4 cours (dans un programme de 5 cours) ou 5 (dans un programme de 6 cours ou plus).

Article 16.1 - A biffer

Article 16.3 - Il est proposé par M. Jean Cadieux et appuyé par M. Helmut Schweiger que ce règlement se lise comme suit: "Un étudiant qui a complété cinq cours ou plus durant l'année académique a droit à deux reprises. S'il a complété moins de cinq cours, il a droit à un examen de reprise."

3 - REGLEMENTS ACADEMIQUES - suite

Article 16.5 - A biffer Article 16.7 - A biffer

Monsieur Eugène Richard suggère que le Sénat nomme un comité de une personne pour préparer un glossaire pour l'année 1972-73.

Il est proposé par le Père Maurice Chamard et appuyé par M. Helmut Schweiger que le Secrétaire général ou son délégué soit la personne nommée pour s'occuper de la question du glossaire. Adopté.

4 - RAPPORT DE LA FACULTE DES SCIENCES (GENIE) (voir document)

Le Doyen de la Faculté des Sciences, M. Victor Ross, présente un rapport qui indique certaines modifications au programme de Génie.

Il est proposé par M. Helmut Schweiger et appuyé par M. Rafaël Candela que les modifications proposées au programme de Génie soient acceptées. Adopté.

Il est proposé par M. Victor Ross et appuyé par M. Léonard LeBlanc que le cours BI-4300 comporte 4 crédits au lieu de 3 crédits. Adopté.

5 - RAPPORT DE LA FACULTE DES ARTS (Document A)

Il est proposé par M. Helmut Schweiger et appuyé par M. Jean Collette que l'on accepte en principe ce rapport, sujet à modifications selon les décisions prises par le présent Sénat.

Département d' Anglais (Document A)

Il est proposé par M. Helmut Schweiger et appuyé par le Père Maurice Chamard que le programme d'anglais soit accepté tel qu'offert en y ajoutant un nouveau cours, à savoir, EN-3900.

Adopté avec 2 abstentions.

Art Dramatique (Document B)

Il est proposé par M. Jean Cadieux et appuyé par M. Jean Dumas que le programme de troisième année des Arts Dramatiques soit accepté. Adopté avec 3 abstentions.

Département de Philosophie (Document C)

Il est proposé par M. Helmut Schweiger et appuyé par M. Léonard LeBlanc que les quatre recommandations présentées soient acceptées. Adopté.

Département des Sciences Religieuses (Document D)

Il est proposé par M. Jean Cadieux et appuyé par M. Jean Dumas que le baccalauréat mention sciences religieuses soit accepté à l'Université de Moncton.

Pour: 11; Contre: 6;

Abstentions: 2;

Adopté.

Il est proposé par le Père Roland Soucie et appuyé par M. Jean Cadieux que les trois propositions présentées par le Conseil de la Faculté des Arts soient acceptées. (Document D - Page 1) Pour: 4; Contre: 12;

Abstentions: 3; Rejetée

Etant donné que ceci relève de la Faculté des Arts, Me Adélarde Savoie suggère que l'on réfère ceci à la Faculté des Arts et que le Conseil détermine le nombre de cours de Sciences Religieuses requis dans les programmes de Baccalauréat ès Arts.

5 - RAPPORT DE LA FACULTE DES ARTS - suite Département de Géographie (Document A)

Il est proposé par M. Helmut Schweiger et appuyé par le Père Maurice Chamard que le programme de Géographie soit accepté tel que présenté à l'exception de la description du cours GO-3002, qui devrait se lire: "Etudes appliquées" au lieu de "Etudes de quelques problèmes particuliers".

Département d'Histoire (Document F)

Il est proposé par M. Helmut Schweiger et appuyé par M. Jean Dumas que le programme en histoire soit accepté tel que présenté. Adopté.

Français (Document A)

Il est proposé par M. Aurèle Young et appuyé par M. Jean Dumas que le programme de français soit accepté tel que présenté. Adopté.

Maîtrise - Mention français (Document A)

Il est proposé par le Père Maurice Chamard et appuyé par M. Helmut Schweiger que le remaniement suggéré dans le programme de maîtrise en français soit accepté. Adopté.

Arts Visuels

Il est proposé par le Père Maurice Chamard et appuyé par M. Jean Cadieux que la proposition adoptée par le Sénat Académique du 26 janvier 1968, concernant les Beaux-Arts soit mise en exécution. Cette proposition se lisait comme suit: "qu'une section Beaux-Arts soit organisée et confiée temporairement à la direction du Doyen des Arts et qu'elle comprenne les programmes de B. Musique (mention Education Musicale) et B. Beaux-Arts (mention enseignement).

Pour: 8; Contre: 1; Abstentions: 3; Adopté.

Le projet de baccalauréat en Arts Visuels est remis en attendant le rapport de la Commission de planification académique.

Musique (Document I)

Il est proposé par le Père Maurice Chamard et appuyé par M. Rhéal Bérubé que le programme de musique soit accepté tel que présenté. Adopté.

6 CORRESPONDANCE

Me Adélarde Savoie fait la lecture d'une lettre de M. Alphonse Gaudet, président de la Commission de planification du Collège Communautaire du Sud-Ouest de la Nouvelle-Ecosse, dans laquelle il demande une approbation en principe permettant aux étudiants du Collège Sainte-Anne de Church Point de transférer à l'Université de Moncton après avoir complété avec succès les deux premières années du collégial.

Il est proposé par M. Helmut Schweiger et appuyé par M. Jean Cadieux que les étudiants du Collège Sainte-Anne soient acceptés sur une base individuelle après évaluation de leur dossier académique. Adopté.

6 - CORRESPONDANCE - suite

Le Secrétaire général fait la lecture d'une lettre du Vice-recteur à l'enseignement proposant l'établissement d'un comité extraordinaire qui aurait la tâche de développer une politique d'ensemble concernant les examens, le système de notes, le système d'évaluation de cours, etc., sur le campus de Moncton. Ce comité serait limité à dix personnes dont la composition serait la suivante:

Un doyen, un chef de département, deux professeurs, trois étudiants dont deux sous-gradués et un gradué, le vice-recteur à l'enseignement ex officio et deux places réservées aux conseillers qui pourraient être désignés par le Comité même.

Il est proposé par M. Jean Dumas et appuyé par M. Rhéal Bérubé que l'établissement de ce comité soit approuvé. Adopté.

Le Secrétaire général fait la lecture d'une lettre du recteur du Collège Saint-Louis, le Père Louis Cyr, demandant la permission d'offrir les deux premières années du baccalauréat en Commerce. Cette institution se propose d'offrir la première année de Commerce dès septembre 1971.

Après discussion, il fut convenu que cette demande ne pouvait être considérée dans le moment pour les raisons suivantes:

- a) L'Université et les collèges affiliés fonctionnent encore selon la philosophie élaborée dans les deux rapports Deutsch, voulant que l'Université puisse offrir tous les cours professionnels tandis que les collèges ont l'exclusivité des cours conduisant au B.A.
- b) La charte de l'Université, qui a été rédigée et promulguée à la suite des recommandations Deutsch, ne semble pas permettre l'établissement d'écoles professionnelles dans les collèges affiliés.
- c) La Commission de planification académique a reçu comme partie de son mandat d'étudier les relations qui doivent exister entre l'Université et les collèges affiliés. Le rapport de cette Commission doit être soumis dans les prochains mois et il est préférable d'attendre les recommandations de ce rapport avant de se prononcer sur de telles demandes.

7 - RAPPORT DU CONSEIL DE RECHERCHES

Monsieur Brian Newbold donne un résumé des activités du Conseil de Recherches.

- 1 - Cette année il y a 91 professeurs actifs dans la recherche ce qui représente 56% du corps professoral comparativement à 63 professeurs chercheurs l'an dernier, c'est-à-dire, 43% du corps professoral;
- 2 - Le Conseil de Recherches a complété un sommaire du bilan de la recherche à l'Université pour les années 1969-70 et 1970-71 et est à la préparation des prévisions budgétaires pour 1971-72;
- 3 - Le Colloque de recherche en éducation qui a récemment eu lieu à l'Université de Moncton fut un grand succès avec des inscriptions totalisant quelque 170 personnes;

7 - RAPPORT DU CONSEIL DE RECHERCHES - suite

- 4 - Un système d'échange de bulletins de recherche est maintenant en marche entre le Conseil de Recherches de l'Université de Moncton et les universités francophones de la province de Québec;
- 5 - Quatre subventions de recherche ont été reçues depuis le début de l'année, totalisant environ \$16,000, soit:
- \$ 2,600 - de la Fondation Donner Canadienne pour un projet de recherche en Commerce;
 - \$11,500 (octroi d'équipement) - Ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources concernant un projet de recherche en Physique;
 - \$ 600 - de l'Association Canadienne Française pour l'avancement des Sciences pour le Colloque de recherche en éducation; et
 - \$ 1,300 - du Conseil des Arts pour un Colloque en Philosophie qui aura lieu au mois d'avril à l'Université.

8 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR A L'ENSEIGNEMENT **Sciences Secrétarielles**

Monsieur Helmut Schweiger propose que l'on accepte le programme des Sciences Secrétarielles tel que présenté par l'Ecole de Commerce.

Demandes d'étudiants

Le Vice-recteur informe les Sénateurs que les demandes d'utiliser des classes, en dérangeant les cours, pour des projets de recherche deviennent de plus en plus fréquentes.

Il est proposé par M. Jean Dumas et appuyé par M. Rhéal Bérubé que normalement les projets de recherches ne devraient pas déranger les cours et lorsque le problème se pose, le Vice-recteur à l'enseignement ait le droit d'accepter ou de refuser. Adopté.

9 - RAPPORT DU RECTEUR

Me Adélarde Savoie fait part aux Sénateurs que les procès-verbaux des réunions du Conseil des Gouverneurs leur seront distribués.

A partir de janvier, le bulletin du Conseil de Recherches fut envoyé aux Gouverneurs.

La première édition de la "Gazette" est parue cette semaine. Une copie sera distribuée aux Sénateurs un peu plus tard à cause de problèmes de production.

Quatre des six candidats aux degrés honorifiques ont accepté de recevoir un degré à la prochaine collation des grades, notamment:
 l'Honorable Richard Hatfield
 M. Martin-J. Légère
 M. Roland Pépin
 Mgr Fernand Lacroix

9 - RAPPORT DU RECTEUR - suite

Jusqu'à présent, il fut impossible de communiquer avec M. André Malraux. Le Père Reno Desjardins, qui est actuellement à Paris, va tacher de rejoindre M. Malraux dans le plus bref délai.

10 - AJOURNEMENT

Il est proposé par le Père Maurice Chamard et appuyé par M. Jean Dumas que la réunion soit ajournée.

(Signé) Me Adélarde Savoie, Président

(Signé)
Léandre Bourque, Secrétaire